



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 12 du 08 septembre 2022



Evaluation des risques

	culture	problématique	Niveau de risque
Horticulture	chrysanthèmes	thrips	
	chrysanthèmes	acariens	à surveiller
	chrysanthèmes	chenilles	à surveiller
	chrysanthèmes	puçerons	
	cyclamens	tarsonèmes	à surveiller
	cyclamens	puçerons	à surveiller
	cyclamens	bactériose	à surveiller
	pensées	maladies	
	pensées	ravageurs	
	primevères	maladies	
	primevères	ravageurs	
Paysage	maronniers	mineuse	attention en 2023 !
	buis	pyrale	à surveiller, suivant les endroits
	tilleuls	acariens	
	tilleuls	teigne	à surveiller, en progression !
	rosiers	acariens	
	platanes	tigre, oidium, acariens	
	pins	processionnaire	
	pins	shaerophoria	
	pins	sécheresse	
cèdre	déperissement: ?		

Légende :

	pas de pression, surveillance de mise	→ risque nul
	quelques foyers localisés	→ risque faible
	populations en extension	→ risque moyen
	forte pression	→ risque fort

Sommaire

Horticulture p 2

Paysage p 6

5 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



Les solutions de biocontrôle



Les résistances d'un bioagresseur sur une culture vis-à-vis d'une matière active



Risque pour la santé humaine



Espèce Exotique Envahissante



Organisme de quarantaine



Les cultures sont peu attaquées par les ravageurs et les maladies cet été. Les températures supérieures à 35°C ralentissent le cycle biologique des ravageurs et des auxiliaires.

Chrysanthèmes :

Thrips

Il y a quelques foyers sur certaines variétés spécifiques, tant sur les grosses fleurs que sur les petites fleurs.



Plant de chrysanthème présentant une forte attaque de thrips (photo EH Bourgogne)

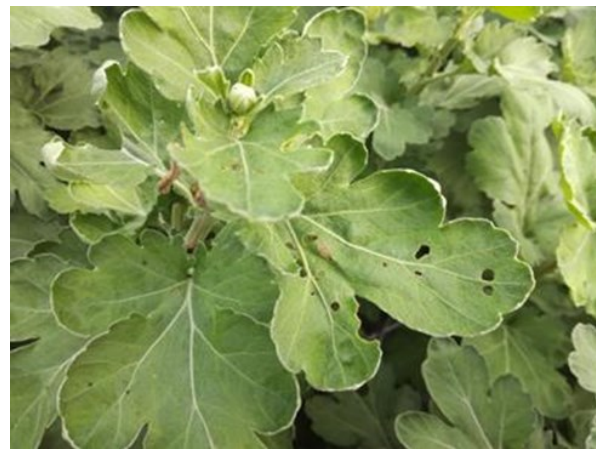
Attention à l'arrivée des fausses chenilles et chenilles :

On observe quelques papillons dans les serres, attention dans les dix jours on pourrait avoir des pontes.

Rappel : les fausses chenilles (tenthredes) sont issues d'un insecte qui ressemble à un mouche/guêpe.



Dégâts de la chenille : tenthrède



et de papillon. (Photos EH Bourgogne)

TENTHREDES sur jeune chrysanthème

Les tenthrèdes sont des petits hyménoptères mais les dégâts de leurs larves sont au moins aussi importants que ceux des Lépidoptères.

Toutes les chenilles ont en commun deux choses : le nombre de « vraies pattes » c'est-à-dire 3 paires (flèches jaunes) et une paire de pattes annales (flèches orange). La différence réside dans le nombre de « fausses pattes » (flèches bleues en pointillés). Une vraie chenille possède au maximum 5 paires de fausses pattes quand une fausse chenille en aura de 6 à 9 paires.



Vraie chenille (Noctuelle potagère) et adulte (bayer jardin)



Fausse chenille (Tenthrède) et adulte de tenthrède (fredon corse)



Pucerons :

Toujours de petites colonies de *Macrosiphoniella sanborni*.

La colonie se développe sur les tiges ("manchons") et les pucerons sont sombres, rougeâtres et brillants. Ils tombent facilement à l'approche et au toucher. Les auxiliaires sont peu ou pas efficaces de ce fait.



Colonie de *Macrosiphoniella* (photos EH Bourgogne et EH FC)

On peut observer très localement dans les chrysanthèmes à grosses fleurs de petites colonies d'*Aphis gossypii* (pucerons noirs).



Puceron noir (*Aphis gossypii*) sur chrysanthème (photo EH Bourgogne)



Rouille blanche du chrysanthème : Pas de cas détecté à ce jour.

Acariens : Pas de cas détecté à ce jour.

Cyclamens :

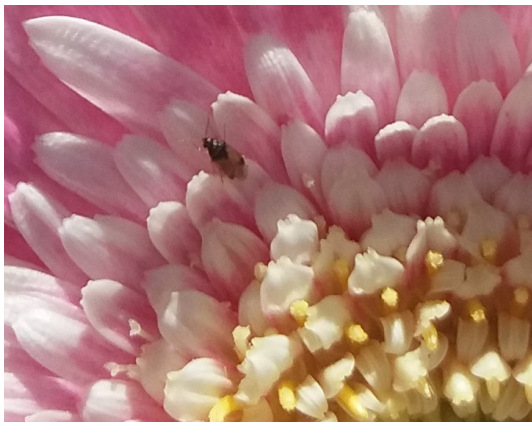
Très localement des dégâts de pucerons noirs, tarsonèmes et de chenilles sont visibles....



Dégâts de chenilles (à gauche) et de thrips ou tarsonèmes (à droite : il faut contacter votre conseiller !) sur feuilles de cyclamen (photos EH Bourgogne)

Auxiliaires dans les cultures :

On a pu observer de nombreux orius dans les chrysanthèmes, culture de gerbera, entre autres.



Orius adulte sur gerbera (p. EH FC)

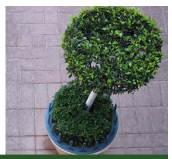


Orius prédatant une larve de thrips (p. EH Alsace)



On voit peu de momies d'Aphidius dans les cultures, on a observé des éclosions d'œufs de coccinelles ponctuellement !

Larve 1^{er} stade coccinelle
(Photo EH Bourgogne)



Pin

S

Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Observations : Des captures significatives ont encore été faites dans les villes de Dole (39) et Auxerre (89).

Analyse du risque : En générale les vols, la reproduction et les pontes peuvent avoir lieu jusqu'à fin septembre. **Maintenir les pièges à phéromones jusqu'à la fin totale des vols.**

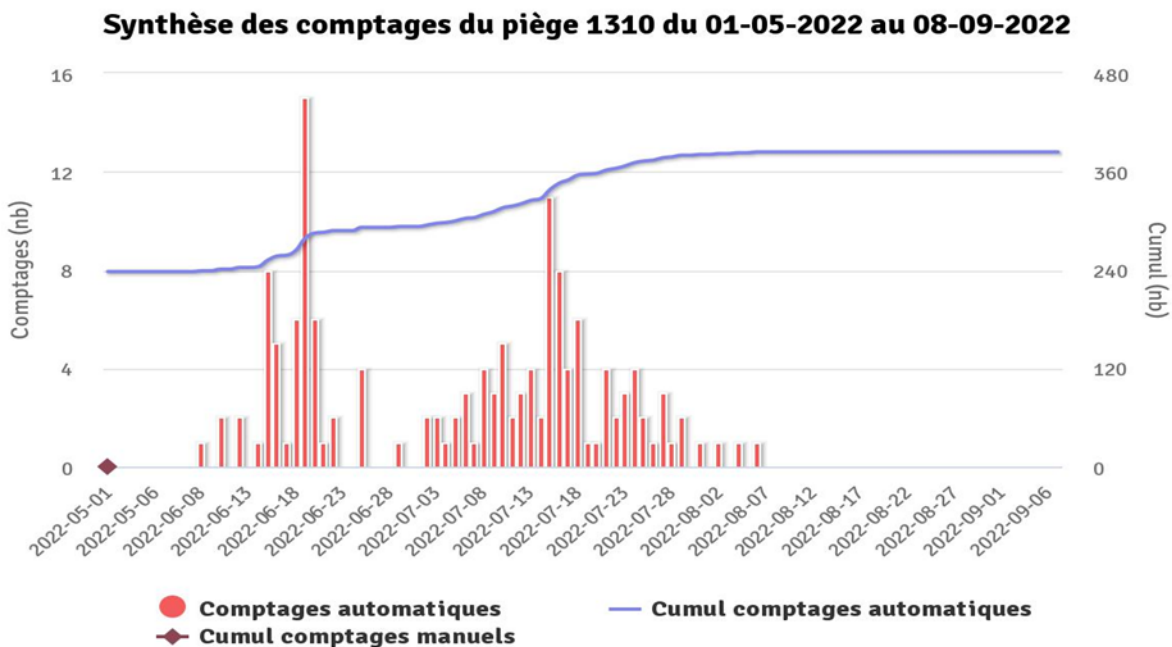


Figure 1 : Synthèse des comptages du piège 1310 du 01/05/2022 au 08/09/2022

Les relevés comparatifs annuels des vols permettent d'évaluer la population annuelle et ainsi anticiper la saison n+1 (phase d'accroissement ou au contraire de diminution dans le cycle de gradation de 6-8 ans). Dans le secteur de Dole-Mont Roland, le cumul du nombre de papillons piégés est encore faible cette année, mais avec un léger accroissement. Cela peut supposer le démarrage de l'élévation de la population pour les années suivantes.

Pour limiter l'impact sur les arbres et la santé publique, une lutte pendant cette phase de bas niveau de population pourrait maintenir le risque faible.

Méthodes de lutte : **Les vols de papillons sont majoritairement terminés.** Les pontes (ooplaques en écailles disposées en manchons autour des aiguilles) devraient être visibles sur les jeunes sujets, taillez-les.



En septembre-octobre, les chenilles aux stades L1-L3 ne sont pas urticantes. **Cette période est adéquate pour tailler et éliminer les pré-nids** par échenillage et pour utiliser du BT (traitement à base de *Bacillus thuringiensis*) sur les jeunes stades larvaires (plus sensibles au produit).

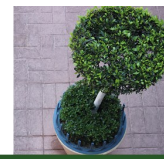


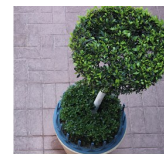
Figure 2 : Traitement au bacille de Thuringe à l'atomiseur
(Source : <https://www.letelegramme.fr>)



Figure 3 : Ooplaques en écailles disposées en manchons autour des aiguilles (Source : www.insectes-net.fr)

Toute l'année	<p>Lutte biologique par conservation</p>	<p>Principe : Favoriser l'implantation ou maintien des prédateurs. Les mésanges consomment les chenilles ; les chauve-souris prédatent les papillons de nuit.</p> <p>Méthode : Installer/entretenir des niochirs et maintenir les refuges naturels - 10-25/Ha ou distancés de 20m. Faire un entretien des refuges-niochirs à l'automne.</p>
Sept-oct	<p>Lutte mécanique</p>	<p>Principe : Eliminer les pontes et les pré-nids hors période d'urtication. Prévoir une protection minimale (lunettes, gants, habits de rechange).</p> <p>Méthode : Tailler à l'aide de sécateurs ou d'échenilloirs, mettre en sac dans les déchets ménagers ou enterrer.</p>
Sept-nov	<p>Lutte biologique par conservation</p>	<p>Principe : Produit de contact agissant par ingestion. Peu rémanent et spécifique. Efficace sur tous les jeunes stades larvaires de papillon. Matière active autorisée en Agriculture Biologique.</p> <p>Méthode : Traiter avec du Bacillus thuringiensis. Respecter les précautions d'usage (étiquette du produit).</p>
Déc-avril	<p>Piège de parcours</p>	<p>Principe : Collecter les chenilles en procession descendant le long du tronc. Ce système évite l'accès des chenilles au sol au moment où elles sont le plus urticantes.</p> <p>Méthode : Poser sur le tronc un piège à collerette. Un piège par arbre contenant 1-3 nids.</p>
Juin-mi-août	<p>Piège à phéromone</p>	<p>Principe : Un piège de type entonnoir diffuse une odeur attirant les papillons mâles limitant les accouplements.</p> <p>Méthode : Poser le piège avec phéromone sur une branche assez haut dans l'arbre. 7 pièges par hectare ou distancés de 20m en alignement.</p>

Figure 4 : Méthodes de luttés contre la chenille processionnaire du pin en fonction de la période de l'année
(Source : *Chenille processionnaire du pin : quelles solutions de lutte ?*, FREDON BFC, 2022)



Buis

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Observations : Les vols de très nombreux papillons ont été signalés à Beaune (21) et Gevrey-Chambertin (21). **La présence des papillons est très hétérogène sur le territoire et est fortement dépendante de la ressource végétale, des attaques des années antérieures et du contrôle de l'insecte effectué sur les buis par les gestionnaires** (élimination mécanique des chenilles, traitements BT, piégeage, etc.).

B Analyse du risque : Pour rappel, de fin mai à fin octobre les différents stades de développement de l'insecte cohabitent en raison des développements des générations successives du ravageur. En France, nous comptons deux à trois générations par an. Les températures chaudes de cet été peuvent considérablement accélérer le cycle biologique de l'insecte et prolonger les attaques dans le temps. **Lors des vols importants, surveiller attentivement le développement des jeunes chenilles sur les buis.**

Méthodes de lutte : Maintenir le piégeage. Lorsque le nombre de papillons est très important, malgré les pièges, il est fort probable que certains papillons réussissent à pondre sur les buis. Ne pas hésiter à effectuer un traitement à base de *Bacillus thuringiensis* (BT) en cas d'attaques de chenilles. **Le traitement BT a une efficacité maximale sur les jeunes chenilles qui sont très voraces.**



Figure 5 : Buis forestiers fortement attaqués à Fontaines (71)
(Photo prise par M. Renaud Lambalez, journaliste à Le Journal de Saône-et-Loire)

Marronnier

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Observations : De nombreux dégâts sur feuillage ont été observés à Beaune (21), Tournus (71), Verdun-sur-le-Doubs (71), Auxerre (89) et Voray sur l'Ognon (70). La chute prématurée des feuilles fortement atteintes a déjà commencé dans certains secteurs de la ville de Beaune et à Verdun-sur-le-Doubs.

B Analyse du risque : **En fin d'été, les dégâts sont très importants sur les secteurs touchés.** La combinaison des attaques de mineuses, de la sécheresse et de la maladie du black rot a un effet inesthétique et peut affaiblir les arbres en cas d'attaques successives. Les arbres perdent prématurément leurs feuilles.



Méthodes de lutte : Afin de limiter les attaques de mineuses pour l'année prochaine, ramasser et éliminer les feuilles mortes au sol à l'automne. Ceci permet l'élimination des larves qui hivernent au sol dans les feuilles et limite fortement les invasions précoces du ravageur.



Figure 6 : Aspect automnal d'un marronnier fortement attaqué par de la mineuse et du black rot
(Photo prise le 06/09/2022, FREDON BFC)

Arbres et arbustes divers

Acarien jaune tisserand (Tetranychus urticae)

Observations : Des attaques d'acariens jaunes tisserand ont été observées à Beaune (21) dans des massifs de rosiers et sur des tilleuls.

Analyse du risque : Les acariens ont fortement été favorisés par le climat très sec et très chaud de cet été. Les épisodes venteux participent aussi au développement et à la dissémination du ravageur. Pour information, dans les cultures sous abris, il est très fréquent de retrouver les premiers foyers d'acariens dans les zones les plus sèches des serres (ex. proximité du chauffage en début de printemps).

Dégâts et symptômes : Les acariens tétranyques se retrouvent sur la face inférieure des feuilles. Les piqûres de nutrition provoquent la décoloration des feuilles et leur donnent un aspect marbré. Des soies sur le feuillage des végétaux peuvent être de bons indices de présence du ravageur. **Les dégâts sont faibles et rarement néfastes en milieu paysager.** Un cortège d'acariens auxiliaires permettra de réguler naturellement les populations de tétranyques.



Figure 7 : Symptômes d'acariens jaunes sur rosier
(Photo prise le 06/09/2022 à Beaune, FREDON BFC)

S

Ambroisie (*Ambrosia artemisifolia*)

Observations : **Les ambrosies sont en fin floraison.** Les plantes mesurent entre 10 cm et 1,80m, parfois étiolées ou en forme de sapin. Signalement sous une mangeoire à oiseaux.

Analyse de risque : **Éliminer les plants d'ambroisie avant grenaison** (vers le 15 septembre) ; akènes viables pendant des dizaines d'années. Vérifier la maturité par échantillonnage. Lorsque les deux pistils sont encore visibles vous pouvez encore liasser les plantes arrachées ou fauchées sur place. Éviter absolument la constitution de stocks semencier dans le sol, et la dissémination des graines (ruissèlement, flottaison, transport dans les lots souillés, granulat ; récolte agricole ; engins BTP et agricoles). En cas de présence de graines mures, vous pouvez les **brûler sur place en demandant un document CERFA à votre DDT** avec l'approbation de votre référent communal « ambroisie » (dérogation aux circulaires sanitaires départementales interdisant le brûlage à l'air libre des déchets végétaux).



Les deux pistils sont encore visibles, les plantes arrachées peuvent être laissées sur place, sinon les mettre en sac bien fermé et évacuer vers l'incinérateur (poubelle de déchets ménagers), ou demander un CERFA dérogatoire de brûlage sur site.

Autres

EEE Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Observations : Attention, de nombreux signalement ont été faits durant cet été dans la région.

Analyse du risque : Les nids de frelon asiatique atteignent leurs tailles maximales en automne, c'est à cette période de l'année qu'ils sont le plus facilement observables. Les attaques du frelon asiatique sur les abeilles sont maximales d'août à mi-septembre. De septembre à décembre il s'agit de la période de reproduction.



Figure 8 : Infographie de reconnaissance du frelon asiatique (Source : Pour limiter la propagation du frelon asiatique et ses impacts sur les abeilles, la biodiversité et l'humain, FREDON , fiche complète : [cliquez ici](#))

Quelques préconisations : Pour éliminer un nid, faire appel à un professionnel et signaler sa présence.

Signaler >>

Signaler la présence de l'espèce (photo géolocalisée) à : signalement@fredonbfc.fr

Autres observations à signaler

Sur platanes, dégâts significatifs de tigre et d'oïdium dans l'ensemble de la région. Toujours sur platanes, de l'antracnose a été observée à Tournus (71), Auxerre (89) et Devecey (25). Des dégâts dus au stress hydrique liés aux manques de précipitations de cet été et des brûlures du feuillage ont régulièrement été observés (nécroses apicales/marginales, ou internervaires) sur une large gamme de végétaux (lauriers palmes, viornes, cèdres, érables, marronniers, etc.).



Figure 9 : Nécroses internervaires (à gauche) et nécroses marginales (à droite) liées au stress hydrique estival (Photos prises le 06/09/2022, FREDON BFC)

Point de vigilance sur les organismes nuisibles réglementés

Actualités santé des végétaux : le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes

Afin de préserver la santé des végétaux sur l'ensemble du territoire français, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé cet été une campagne de sensibilisation nationale. La campagne vise à prévenir la propagation de trois dangers majeurs, parfois mortels, pour nos plantes : la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora glabripennis* et *Anoplophora chinensis*). A l'attention du grand public, notamment, des voyageurs mais aussi des professionnels, cette campagne entend informer sur les risques induits par le transport des végétaux pour la santé des plantes dans l'Hexagone.

Il est important de souligner que ces organismes sont des Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP) et que cette campagne s'adresse également aux professionnels du commerce des végétaux et aux collectivités locales, acteurs de premier plan dans la prévention de l'introduction et de la dissémination de ces divers pathogènes et ravageurs. Il est essentiel de sensibiliser ces divers opérateurs aux risques que représentent ces organismes nuisibles et à la nécessité d'acheter exclusivement des végétaux dûment contrôlés, disposant d'un passeport phytosanitaire.

Le communiqué de presse original est téléchargeable dans son intégralité en fin de BSV.

OQ

Anoplophora glabripennis (Capricorne asiatique)

Taxonomie : *Insecta / Coleptera / Cerambycidae*

Origine : Chine

Aires d'invasions : Introduit aux Etats-Unis (région de New-York), transitoire en France, Italie, Allemagne et Autriche

Filières végétales concernées : Jardins et espaces verts, arboriculture fruitière et foresterie

Statut : Organisme de quarantaine prioritaire (OQP)

Lien vers la fiche de reconnaissance de la Plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale :

<https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2021-03/>

[Fiche Diagnostic ANOLGL *Anoplophora glabripennis*.pdf](#)

Lien vers les photos du site de l'EPPO (Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes) :

<https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>



Figure 10 : Adulte d'*Anoplophora glabripennis*
(Source : Site internet de l'EPPO)

Plantes hôtes : Nombreux arbres (liste non exhaustive) : *Acer*, *Aesculus hippocastanum*, *Betula*, *Eleagnus*, *Platanus*, *Populus*, *Salix*, *Ulmus*, *Albizia julibrissin*, *Alnus*, *Fagus*, *Koelreuteria paniculata*, *Fraxinus*, *Malus domestica*, *Morus alba*, *Prunus serrulata*, *Pyrus bretschneideri*.

Description : L'adulte est un longicorne noir et brillant avec des taches blanches à beiges et mesure environ 3 cm. Les antennes et les tarsi sont annelés de taches blanches et bleutées. A l'inverse d'*Anoplophora chinensis*, *A. glabripennis* a les élytres antérieurs lisses. La larve apode est de couleur blanc-crème et mesure jusqu'à 5,5 cm. Le prothorax présente un motif en forme de créneau en partie frontale.

Biologie : Les adultes émergent entre mai et octobre. Les femelles pondent leurs œufs dans les fentes de ponte creusées avec leurs mandibules dans l'écorce des arbres. Les œufs éclosent après environ deux semaines. Les larves se nourrissent d'abord des tissus sous-corticaux des branches et des troncs avant de s'enfoncer plus profondément dans le bois. La nymphose a lieu dans le cœur du bois. Le cycle complet de l'insecte est d'un ou deux ans en fonction de la date de ponte, du climat et du végétal hôte. L'insecte passe l'hiver dans le bois au stade larvaire ou au stade de nymphe.

Symptômes et dégâts : Les trous d'émergence sont parfaitement circulaires et mesurent 1 cm de diamètre. Les morsures de pontes sur l'écorce sont également des symptômes à surveiller. Les morsures de nutrition des adultes se retrouvent sur les jeunes rameaux. Les capricornes décapent l'écorce.

En tant qu'organisme de quarantaine, sa présence est soumise à déclaration aux autorités compétentes (DRAAF-SRAL) et la lutte est obligatoire.



OQ

Anoplophora chinensis (Capricorne asiatique des agrumes)

Taxonomie : *Insecta / Coleoptera / Cerambycidae*

Origine : Chine et Asie du sud-est

Aires d'invasions : Transitoire en France, Italie, Croatie et Turquie.

Filières végétales concernées : Jardins et espaces verts, arboriculture fruitière et foresterie

Statut : Organisme de quarantaine prioritaire (OQP)

Lien vers la fiche de reconnaissance de la Plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale :

https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2021-03/Fiche_Diagnostic_ANOLCN_Anoplophora_chinensis.pdf

Lien vers les photos du site de l'EPPO (Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes) :

<https://gd.eppo.int/taxon/ANOLCN/photos>



Figure 11 : Adulte d'*Anoplophora chinensis*
(Source : Site internet de l'EPPO <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLCN/photos>)

Plantes hôtes : Nombreux arbres (liste non exhaustive) : Acer, Aesculus, Alnus, Betula, Carpinus, Citrus, Cotoneaster, Corylus avellana, Fagus, Lagerstroemia, Malus domestica, Platanus, Populus, Prunus domestica, Pyrus communis, Ulmus, Castanea, Juglans, Morus, Vaccinium.

Description : Similaire à *A. glabripennis*. Les élytres antérieurs sont cependant fortement granuleux.

Biologie : Les adultes émergent entre mai et août. Les femelles utilisent leurs mandibules pour couper une fente en forme de T dans l'écorce afin d'y déposer leurs œufs. Les larves en se nourrissant creusent des tunnels dans le tronc juste sous l'écorce, puis pénètrent et détruisent la moelle et les systèmes vasculaires du tronc et de la racine inférieurs. Les larves passent plusieurs mois sans se nourrir avant la nymphose. Quatre à huit jours après l'éclosion des adultes, ils sortent par des trous d'émergence. Comme pour *A. glabripennis*, un cycle biologique peut durer 1 à 2 ans selon les facteurs climatiques et la qualité de la nourriture.

Symptômes et dégâts : Chez *A. chinensis*, les trous d'émergence et les incisions de ponte se retrouvent presque exclusivement à la base des troncs ou sur les racines affleurantes.

En tant qu'organisme de quarantaine, sa présence est soumise à déclaration aux autorités compétentes (DRAAF-SRAL) et la lutte est obligatoire.



Santé des végétaux :

le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>



Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note d'utilisation de produits phytosanitaires en période de floraison du colza : [cliquez ici](#).

Les prescriptions du **nouvel arrêté** concernant les utilisations en période de floraison du colza :

- l'application d'un produit autorisé pour un usage en période de floraison est réalisée dans les **2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent** le coucher du soleil.
- ces prescriptions concernent **toutes les catégories de produits** (insecticides, fongicides, herbicides...)
- **deux cas de dérogations** à ces horaires sont possibles : bio-agresseurs ayant une activité exclusivement en journée et fongicides nécessitant une application dans un délai contraint.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"

Avec la participation financière de :

